

Sommaire des produits pour enfants

UV Assurance offre une gamme de produits d'assurance vie et maladies graves juvéniles flexibles qui s'adaptent aux besoins des familles. Pour plus de détails, consultez les fiches individuelles disponibles sur uvassurance.ca.

mon
univers

Illustration | Proposition électronique | Portail

Découvrez notre plateforme électronique
Simple, rapide et intuitive!

Proposition

Électronique, interactive (PDF) ou papier acceptée avec questionnaire d'admissibilité PDF

Proposition

Électronique, interactive (PDF) ou papier



Émission express
50 001 \$ à 150 000 \$



Sélection régulière
150 001 \$ et plus

Nouveau

Vie Entière Valeurs Élevées pour enfants — 15 jours à 15 ans

Caractéristiques de l'assurance vie permanente à prime fixe et à valeurs de rachat élevées

- ▶ 20 paiements seulement
- ▶ Prime fixe et garantie
- ▶ Valeurs de rachat à 50 % dès 65 ans (ou après 20 paiements pour les 46 ans et plus)
- ▶ **Dès le 10^e anniversaire de contrat :**
 - ▶ Valeurs de rachat garanties
 - ▶ Rachat partiel ou total disponible
 - ▶ Option d'assurance libérée réduite

L'Adaptable pour enfants — 15 jours à 15 ans

Caractéristiques de l'assurance vie permanente à prime limitée

- ▶ 8 options de paiement incluant un 20 paiements
- ▶ Prime garantie
- ▶ **Chapitre A :** Protection temporaire
 - ▶ Advenant une surprime en pourcentage, celle-ci sera applicable uniquement sur le coût d'assurance du Chapitre A
- ▶ **Chapitre B :** Protection permanente
 - Dès le 10^e anniversaire de contrat :**
 - ▶ Valeurs de rachat garanties
 - ▶ Rachat partiel ou total disponible
 - ▶ Option d'assurance libérée réduite
 - ▶ Garantie d'assurabilité future dans le Chapitre B : ajout d'assurance libérée disponible au 3^e, 5^e ou 7^e anniversaire de contrat, primes garanties contractuellement

L'AdapSanté Juvénile — 30 jours à 17 ans

Proposition

Interactive (PDF) ou papier



Sélection régulière

25 000 \$ et plus

Caractéristiques de l'assurance maladies graves à prime limitée



- ▶ 31 conditions dont 7 maladies infantiles :
 - ▶ Maladies congénitales du cœur
 - ▶ Paralysie cérébrale
 - ▶ Fibrose kystique
 - ▶ Autisme
 - ▶ Syndrome de Rett
 - ▶ Dystrophie musculaire
 - ▶ Diabète sucré de type 1
- ▶ 4 maladies non-critiques, versement de 10% du montant d'assurance en vigueur jusqu'à concurrence de 50 000 \$ sans impact sur le montant d'assurance en cas de maladie grave future ni sur les remboursements de primes
- ▶ **Invalidité prolongée incluse**
1% du montant d'assurance versé du vivant pendant 24 mois, 2 ans après le diagnostic d'une des conditions couvertes.
Maximum 1 500 \$/mois
- ▶ **Chapitre A** : Protection temporaire
Remboursement des primes au décès inclus d'office
- ▶ **Chapitre B** : Protection permanente
Remboursement des primes à la résiliation inclus d'office, disponible partiellement dès la 10^e année
- ▶ Garantie d'assurabilité future dans le Chapitre B : ajout d'assurance libérée disponible au 3^e, 5^e ou 7^e anniversaire du contrat, primes garanties contractuellement

Juvénile 30/100 — 15 jours à 15 ans

Proposition

Électronique seulement



Émission express

100 000 \$

Caractéristiques du produit d'assurance vie et maladies graves

- ▶ Assurance vie de 100 000 \$
- ▶ Assurance maladies graves de 10 000 \$ couvrant 9 conditions
- ▶ Prime initiale de 15 \$/mois ou 165 \$/année (rabais d'un mois en paiement annuel)
- ▶ Montant d'assurance vie garanti et indexé de 10% par année pendant 10 ans
- ▶ Renouvellement automatique des deux volets (vie et maladies graves) garanti à l'âge de 30 ans en assurance Temporaire 100 ans, selon des taux de renouvellement garantis au contrat (statuts fumeur ou non fumeur offerts)

L'Éveil — 0 à 36 mois – après la 32^e semaine de grossesse

Proposition

Interactive (PDF) ou papier



Émission garantie

Caractéristiques du produit d'assurance

- ▶ **GRATUIT la 1^{re} année**
- ▶ Aucune déclaration de santé requise
- ▶ Décès naturel jusqu'à 25 ans de 2 500 \$
- ▶ Décès accidentel à vie de 10 000 \$
- ▶ Mutilation accidentelle jusqu'à 50 000 \$
- ▶ Fracture accidentelle jusqu'à 250 \$
- ▶ Remboursement de certains frais médicaux
- ▶ Renouvelable au coût de 18 \$, payable annuellement